AUTO MOTO FORMATION

La conduite accompagnée

Dès 15 ans !

Avec l'AAC, On ne prépare pas que les épreuves du permis de conduire

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Formation initiale :
Formation théorique (avec examen code)
Une évaluation
20h au moins de cours de conduite (13h en boite automatique)
Attestation de fin de formation initiale
2h de RDV PREALABLE à l'AAC (avec présence d'un accompagnateur)

⇩

RDV Pédagogique 1 :
Avec la présence d'un accompagnateur
Entre 4 et 6 mois après le RDV Préalable
(2h RDV en salle, retour d'expérience, 1h RDV pratique)

⇩

RDV Pédagogique 2 :
Avec la présence d'un accompagnateur
2 ou 3 mois avant examen
(2h RDV en salle, retour d'expérience, 1h RDV pratique)
(possible de faire un 3e RDV Pédago)

⇩

A

Examen sous conditions :
- 17 ans révolus
- 1 an minimum après le RDV préalable
- 3000 km

Avantages :

- Avantages tarifaires des compagnies d'assurance : surprime de la 1ère année diminuée de 50 % (en fonction des assureurs)

- Moins de stress en examen

- Meilleurs taux de réussite en examen : 75 % de réussite contre 58 % pour la filière traditionnelle

- La période probatoire est réduite à 2 ans, au lieu de 3

- Moins d'accidents l'AAC garantit une meilleure sécurité. Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

AUTO MOTO FORMATION

La conduite supervisée

Dès 18 ans !

Avec la CS, on augmente l'expérience !
Le choix est possible à tout moment.

Formation initiale :
Formation théorique (avec examen code)
Une évaluation
20h au moins de cours de conduite (13h en boite automatique)
Attestation de fin de formation initiale
2h de RDV PREALABLE à la CS (avec présence d'un accompagnateur)

⇩

RDV Bilan :

⇩

A

Avantages :

- Augmentation de l'expérience de conduite.

- Réduction du nombre d'heures de pratique
En auto-école

- Moins de stress en examen

- Meilleurs résultats